Les organisations syndicales ont été invitées à participer à une audioconférence avec le Directeur ce mercredi matin 18 mars.

Après avoir rappelé que la priorité est de préserver la santé des agents, le Directeur a présenté les mesures prises pour la mise en place du plan de continuation de l'activité. Il s'agit de mettre la Direction en position pour poursuivre les missions essentielles par des agents bien identifiés (soit dans les services soit en télétravail).
En fait des questions apparaissent au fil du temps; ce qui fait qu'une **foire aux questions nationale** va être mise en place afin d'apporter des réponses harmonisées au niveau national.

Sur tous les sites, l'**accueil physique est fermé**. Seul l'accueil téléphonique fonctionne.
Concernant les bons de secours, l'accueil sur rendez-vous exclusivement est possible, et ce, deux demi-journées par semaine.

Concernant les SIE : les mesures prises engendrent beaucoup de travail, notamment pour ce qui concerne le traitement des courriels reçus ou des demandes de remboursement de crédit de TVA ou d'impôt sur les sociétés.
Il apparaît par ailleurs que les messages gouvernementaux ont été mal compris par les usagers. Les reports de versements ne concerneraient pas la TVA.

Le Directeur a précisé que, **la sphère du contrôle fiscal** (BVG, PCRP et PCE) **n'étant pas une mission prioritaire, les agents de ces services pourraient être mobilisés** pour remplacer les agents des SIE si ceux-ci se trouvaient "empêchés" (malades, confinés...).
Un recensement va être fait dans la journée ou les jours prochains .

Un décompte des agents présents sur les sites est fait chaque jour. Hier ils étaient 380. Ce nombre devrait descendre à 250.
Ce nombre a priori élevé s'explique par le nombre de trésoreries, par la présence du CSRH et par la mission prioritaire que constitue la tenue de la comptabilité dans tous les services comptables.

D'autres missions prioritaires concernent les **trésoreries** : **la paie des agents des collectivités territoriales** et le traitement des mandats.
Il a été décidé que si de problèmes apparaissent pour la paie, il convient de reproduire la paie sur la base du mois précédent, ce qui pose des problèmes pour les nouveaux agents.

Afin d'augmenter le nombre d'**agents en télétravail, une dizaine de portables a été récupérée par la CID**. L'attribution de ceux-ci va être décidée dans la journée.
Il est précisé qu'une solution antivirus a été trouvée pour dispenser les agents de se déplacer chaque semaine au service de rattachement pour la mise à jour de l'antivirus.
*Il est également envisagé de récupérer des ordinateurs portables actuellement en possession d'agents n'exerçant pas de mission prioritaire pour les réattribu*er.

Une autre audioconférence était prévue ce matin entre le Directeur et les chefs de service.
Elle prévoit notamment une **discussion sur la rotation des agents** dans les services exerçant des missions prioritaires.

Enfin, la liste des missions prioritaires ainsi que les effectifs concernés va nous être transmise.

Bien entendu, nous vous invitons à nous faire remonter sur la balf FO DGFiP la situation dans vos services ainsi que toutes vos questions.
N'hésitez pas à nous communiquer votre messagerie personnelle si vous souhaitez continuer à

recevoir les informations .
En effet, il n'est plus possible d'avoir une habilitation à la messagerie nomade ou Webmail (problème de serveur).